

Deux rapports indépendants contestent les arguments scientifiques sur lesquels s'était basé le Parlement bruxellois pour fixer les normes d'émission des antennes des opérateurs de téléphonie mobile à 3 volts/m. Le texte devra être modifié. © A.D.

Santé / L'OMS modifie ses priorités pour le vaccin contre la grippe saisonnière

Vaccin : la femme enceinte d'abord

L'ESSENTIEL

- Parce qu'elles ont payé un tribut anormalement élevé lors de la grippe mexicaine, les femmes enceintes sont en première priorité pour le vaccin.
- Mais certains experts craignent que cela minimise l'intérêt de vacciner les plus âgés en institution, pourtant exposés à un risque accru.

Chaque année, l'Organisation mondiale de la santé décide des trois variantes de la grippe incluses dans le vaccin administré en automne afin de minimiser l'impact d'un virus qui tue jusqu'à 500.000 personnes par an, la plupart du temps âgées ou affaiblies par une autre maladie. Mais son comité, fort de 25 experts, décide aussi des groupes de personnes prioritaires pour recevoir ces vaccins. C'est ce choix qui inspire en effet les politiques publiques afin de réserver le vaccin d'abord à ces patients, notamment afin d'éviter qu'ils ne subissent une pénurie tandis que d'autres personnes se seraient vaccinées avec moins d'utilité.

Cette année verra un grand changement : depuis 2005, l'OMS mettait en tête les personnes vivant en institutions, âgées ou handicapées, puis les âgés avec des maladies chroniques, puis des patients atteints de maladies chroniques. Enfants, femmes enceintes ou professionnels

de la santé ne venaient qu'ensuite. Or, pour la première fois cette année, les experts de l'OMS ont modifié cette liste, plaçant la femme enceinte en priorité absolue des personnes à qui le vaccin doit être proposé, reléguant les autres catégories de patients immunodéprimés dans un pot commun certes prioritaire, mais sans les départager.

En 2012, les âgés ne seront plus la première priorité

« C'est une évaluation née de la sévérité de la maladie qui a été constatée ces dernières années, notamment pendant la crise pandémique. Chez la femme enceinte, le vaccin fonctionne bien et peut sauver la vie de deux personnes. Notre évaluation a changé parce que la science a appris davantage, mais aussi parce que le virus a changé. Cela a poussé à mettre la femme enceinte en priorité », explique Caroline Brown, directrice des Pathogènes respiratoires de l'OMS-Europe.



LA FEMME ENCEINTE devient « la » priorité de l'OMS, à cause des risques cumulés pour la mère et l'enfant. © EPA.

Cette recommandation affectera-t-elle les priorités des autorités belges ? « Probablement pas fondamentalement, car depuis 2009, la Belgique a déjà placé dans ses priorités la femme enceinte, parce qu'on n'avait jamais vu autant de femmes enceintes aux urgences à cause de la grippe. En fait, l'OMS tire les mêmes

leçons que nous. Mais cela ne signifie en aucune manière que les autres groupes prioritaires doivent être négligés », souligne le professeur Yves Van Laethem, spécialiste en maladies infectieuses à l'hôpital St-Pierre et membre du comité Influenza, qui conseille la ministre de la Santé en cette matière. ■ FRÉDÉRIC SOUMOIS

« Des homes trop peu vaccinés »

Dégrader les âgés vivant en institution de la première place des priorités vaccinales ? C'est une décision qui laisse perplexe le professeur Gaëtan Gavazzi, gériatre à l'Hôpital universitaire de Grenoble.

« Je comprends que l'on souligne le danger que court la femme enceinte, mais on sous-estime manifestement la vraie mortalité et morbidité de la grippe chez la personne âgée. Ce qui est en cause, c'est que les épidémiologistes ne comptabilisent que les patients qui meurent à brève échéance. Mais on n'évalue pas correctement son impact à long terme. La grippe a notamment un impact sur la santé cardiaque et sur la nutrition de la personne. Elle fait entrer certains patients dans une spirale dont ils ressortent diminués. On constate une hausse des décès par pneumonie ou arrêt cardiaque, parfois des mois après une épidémie. »

Parce que la grippe est une cause très importante de mortalité chez les personnes qui vivent en maisons de repos ou de soins, Gaëtan Gavazzi est partisan de la vaccination des patients, mais

aussi de celle des professionnels de santé. « La vaccination est moins efficace chez les âgés parce qu'ils produisent moins d'anticorps, mais elle reste largement coût-efficace. » En Belgique, plus de 65 % des âgés sont vaccinés pour la grippe saisonnière.

Par contre, moins d'un professionnel de la santé sur trois l'est. « Trois études au moins ont prouvé que la mortalité des résidents diminue quand le taux de vaccination des professionnels de la santé augmente. Mais une étude que nous avons réalisée montre aussi que la moitié de ceux qui ne se vaccinent pas le feraient peut-être pour se protéger eux-mêmes. Notre enquête révèle aussi qu'on persuade d'autant moins les professionnels de se faire vacciner au bénéfice des patients qu'ils sont pressurisés ou en déficit de personnel d'encadrement. Aux Etats-Unis, où la vaccination est quasiment devenue une obligation, cela marche mieux là où il y a du personnel en suffisance. Pour convaincre les professionnels de la santé, il faut donc d'abord les respecter. » ■

Fr.S

Jusqu'au 31 mai

CERTAINES OPPORTUNITÉS DURENT PEU

CHATEAU D'AX LES NOUVELLES VALEURS DE LA MAISON ITALIENNE

Crédit 0%* sur toute la collection



2.415€
-30%
1.690€

Aristide en cuir Family® blanc 3
3 + 2 places 1.690€.
Coussins en option.

aussi en promotion en cuir beige 68 marron 191 noir 230

100% CUIR VÉRITABLE

Livraison immédiate

Chateau d'Ax®
ITALIA

FABRICANT DEPUIS 1948

Numéro vert
0800 99.490

www.chateaudax.com

350 magasins dans le monde

ANDERLECHT CHAUSSÉE DE NINOVE 700 - TEL. 02/527.23.00
RHODE SAINT GENESE
CHAUSSÉE DE WATERLOO 39 - TEL. 02/358.24.82
ZAVENTEM CHAUSSÉE DE LOUVAIN 280-282 - TEL. 02/721.76.80
EUPEN RUE DE HERBESTHAL 144 - TEL. 087/56.00.42
MESSANCY RUE DE L'INSTITUT 64-66 - TEL. 063/38.90.20
BINCHE ROUTE DE MONS 655 BRAY - TEL. 064/36.72.29

GOSELLIES CHAUSSÉE DE LA RENAISSANCE 14
CENTRE CITY NORD - TEL. 071/35.69.80
AWANS CHAUSSÉE DE BRUXELLES 46 - TEL. 04/247.42.80
NAMUR CHAUSSÉE DE MARCHÉ 746 NANINNE - TEL. 081/73.81.28
ALOST à côté de Krefel
GENTSEESTENWEG 552 - TEL. 053/70.90.77
GAND KORTRIKSEESTENWEG 1092 - TEL. 09/282.05.51

HASSELLT HASSELLTWEWEG 224 - GENK - TEL. 089/75.61.01
WOMMELGEM AUTOLEI 324 - TEL. 03/353.30.05
TOURNAI CENTRE COMMERCIAL
DE FROYENNES RUE TAVERNE DE MAIRE 21 - TEL. 069/58.09.00
AARTSELAAR BOOMSEESTENWEG 123 - TEL. 03/887.27.42
BRUGES SINT PIETERSKAAI 78 - TEL. 050/61.00.21
IZEGEM FRUN PARK IZEGEMKREKELMOTESTRAAT 62/16
TEL. 051/31.76.70
NEUPRÉ ROUTE DU CONDROZ 109A - TEL. 04/371.49.02

Fermé le mardi. Ouvert de 10h00 à 18h30. Ouvert les dimanches et les jours fériés.
Espace outlet à Eupen et Messancy.

*Vente à tempérament au Taux Annuel Effectif Global (TAEG) de 0% (taux débiteur annuel actuariel de 0%) pour un montant emprunté de minimum 200€. La durée maximum légale de remboursement est fonction du montant emprunté mais ne pourra jamais être inférieure à 3 mois. Conditions au 01/12/2010, susceptibles de modifications. Aucun avantage en cas de paiement au comptant. Sous réserve d'acceptation du dossier par le prêteur: Citibank Belgium SA, Blvd Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles - IBAN: BE77 9545 4622 6142. BIC: CTBKBEBX. Intermédiaire de crédit: Cemepra sprl, agent délégué, rue de la Chaudronnerie, 18 - 4340 Awans. Sauf omission et erreurs d'impression. Exemple: une vente à tempérament 1.000€, acompte de 150€, remboursable en 24 mensualités au taux annuel effectif global (TAEG) de 0% (taux débiteur annuel actuariel de 0%), soit 24 mensualités de 35,42€ cad un montant total à rembourser de 1.000€. Coussins, cale-reins, accessoires, appui-têtes en option. Livraison rapide et immédiate jusqu'à épuisement du stock.